
Rapport sur la visite de pays 2024 du Conseil d'administration du FIDA en République tunisienne

Cote du document: EB 2025/144/R.19

Point de l'ordre du jour: 13

Date: 24 avril 2025

Distribution: Publique

Original: Anglais

POUR: INFORMATION

Mesures à prendre: Le Conseil d'administration est invité à prendre note du rapport sur la visite de pays de 2024 en République tunisienne, tel qu'il figure dans le présent document.

Questions techniques:

Participants à la visite de pays du Conseil d'administration par l'intermédiaire de M. Yaya O. Olaniran

Ministre

Représentant permanent de la République fédérale du Nigéria auprès des organismes des Nations Unies s'occupant d'alimentation et d'agriculture et ayant leur siège à Rome

Rapport sur la visite de pays 2024 du Conseil d'administration du FIDA en République tunisienne

A. Contexte

1. Située dans la région du Maghreb, la République tunisienne possède un territoire peu étendu (162 000 kilomètres carrés) au regard de celui des pays voisins. Peuplé de 12,4 millions d'habitants, le pays est l'un des plus urbanisés d'Afrique du Nord et de la région arabe, tout particulièrement sur le littoral, où l'on retrouve de grandes agglomérations telles que Tunis et Sousse. Pourtant, la population rurale représente environ 30% de la population totale du pays.
2. La Tunisie figure actuellement dans la catégorie des pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure. Pendant longtemps, la croissance économique du pays a été portée par la production de pétrole, de phosphates et de produits agroalimentaires et par la fabrication de pièces détachées pour l'industrie automobile. L'économie de la Tunisie est également tributaire du tourisme, un secteur exposé aux risques liés aux problèmes de sécurité qui touchent épisodiquement le pays, mais dont aucun n'a été à déplorer au cours des 10 dernières années. Le secteur tertiaire, notamment le tourisme, représente près de deux tiers du produit intérieur brut (PIB) et concentre entre 50 et 60% des emplois du pays.
3. Les troubles sociaux et politiques qui ont secoué la Tunisie entre 2010 et 2011 avant de gagner d'autres pays dans le mouvement connu sous le terme de « Printemps arabe » ont débouché sur la destitution de Zine el-Abidine Ben Ali en 2011. Réponse directe au fort taux de chômage, à l'inflation des prix alimentaires, à la corruption, à l'absence de liberté politique et à la médiocrité des conditions de vie, ces événements ont été déclenchés par la mort d'un marchand ambulant qui s'était immolé par le feu en 2010 pour protester contre les violences policières et la grande précarité économique. Au lendemain de la destitution, la priorité a été donnée au processus de démocratisation, ainsi qu'aux questions liées à l'inclusion, à la pauvreté et aux perspectives économiques. Le Printemps arabe a considérablement écorné l'attractivité du pays aux yeux des investisseurs et enrayé l'écosystème stratégique, ce qui a eu pour effet de ralentir la mise en œuvre des politiques et des réformes nouvellement avalisées.
4. Par la suite, le pays a traversé une période délicate marquée par une nette contraction du PIB en 2020 sous l'effet de la pandémie de maladie à coronavirus 2019 (COVID-19), contraction qui s'est vue aggravée par les retombées mondiales de la guerre en Ukraine. En dépit des évolutions encourageantes, comme la stabilisation de la croissance du PIB et de l'inflation, la situation reste précaire, le taux d'inflation avoisinant 7% et le taux de chômage s'élevant à 16,4% en 2023.
5. Le changement de gouvernement et l'attention prioritaire accordée à la démocratisation, à l'inclusion, aux débouchés économiques et à la réduction de la pauvreté ont contribué au recul du taux de pauvreté national, lequel est passé de 20% en 2010 à 16% en 2020 (et devrait s'établir autour de 17% en 2024). Cependant, des disparités importantes subsistent entre les régions, comme ont pu le constater les membres de la délégation au cours de leur visite. Alors que le taux de pauvreté se situe à 10% en milieu urbain, il atteint 26% dans les régions rurales, où un pic à 37% a été enregistré en 2021 dans la région du Centre-Ouest, la plus pauvre du pays. La pauvreté est nettement plus marquée dans les zones de l'intérieur du pays, comme le Centre-Ouest et le Nord-Ouest, que dans les zones côtières, signe que les écarts de développement dans les domaines des infrastructures de base (transport), des services (santé, éducation et formation, finance), de l'activité économique et de l'emploi vont en s'accroissant entre les villes et le monde rural. Quoique relativement peu étendu, le pays présente une

géographie très variée, allant des étendues désertiques du Sud aux zones humides et montagneuses dans le Nord-Ouest et sur le littoral.

6. La population de la Tunisie est jeune. D'après le dernier recensement national, réalisé en 2014, près de 48% des habitants du pays sont âgés de moins de 30 ans, la tranche des 15-29 ans représentant 24,5% de la population. Les défis qu'ils doivent relever sont de taille. Le système éducatif du pays demeure peu efficace, 8% des jeunes âgés de 15 à 24 ans n'ayant pas achevé le cycle d'enseignement primaire. On retrouve deux catégories de personnes vulnérables parmi les jeunes: les jeunes – hommes et femmes – sans diplôme et sans perspective d'emploi stable; et les jeunes diplômés qui disposent de compétences, mais pas des moyens nécessaires pour démarrer une activité économique viable.
7. Les femmes et les filles sont considérées comme des atouts essentiels au développement du pays. Pourtant, des inégalités entre les femmes et les hommes subsistent encore aujourd'hui, en particulier dans les zones rurales. La société ne reconnaît guère leur rôle à sa juste valeur, voire le sous-estime très largement. Dans les zones rurales, le taux d'analphabétisme des femmes (32%) dépasse de loin celui des hommes (27,2%). Les filles sont par ailleurs plus susceptibles que les garçons d'être déscolarisées par leurs parents.
8. Le secteur agricole demeure un pilier de l'économie (il contribue à hauteur de 9 à 11% au PIB et à hauteur de 12% aux recettes d'exportation, et emploie 14% de la main-d'œuvre) et de la sécurité alimentaire. Il est néanmoins marqué par un faible niveau de productivité; l'investissement dans l'agriculture demeure modeste et les revenus offerts par le secteur sont moins avantageux, tirés vers le bas et très imprévisibles (en raison de la variabilité des précipitations et d'autres facteurs). La production végétale se répartit pour l'essentiel entre l'arboriculture (notamment l'oléiculture, la Tunisie étant l'un des plus importants producteurs d'olives de la région) et les céréales (le blé dur principalement). L'élevage contribue à hauteur de 40% environ à la production agricole (en valeur), contre 9% pour le secteur de la pêche. Le FIDA intervient dans les zones marginales du pays, notamment dans les poches de pauvreté, dont les principales filières sont l'arboriculture (oliviers et arbres fruitiers), l'élevage de petits ruminants (ovins et caprins), les produits du terroir (figue de Barbarie, miel, herbes aromatiques et huiles essentielles) et l'horticulture.
9. Les obstacles principaux à la transformation du secteur agricole sont le manque d'investissements dans le secteur, lequel découle du faible niveau de productivité, du degré d'organisation insuffisant des producteurs et des filières agroalimentaires, de l'accès limité des petits producteurs aux services de conseil ou de financement agricoles, et de l'aggravation des effets des changements climatiques. La sécurité alimentaire est fragilisée par les effets conjugués des changements climatiques, de la dégradation des ressources naturelles et des répercussions de la guerre en Ukraine, la Tunisie étant largement tributaire des importations de céréales (notamment de blé dur). Entre juillet 2023 et mai 2024, les importations de blé en Tunisie provenaient pour moitié environ de la Fédération de Russie et de l'Ukraine.
10. Depuis le début de ses opérations en Tunisie en 1981, le FIDA a financé 15 projets pour un montant total de 552 millions d'USD, et touché 143 000 ménages. L'actuel programme d'options stratégiques pour le pays (COSOP) a été élaboré en 2019 et couvrait initialement une période de six ans (qui a été prolongée jusqu'en 2026 compte tenu de la pandémie de COVID-19); à ce jour, cinq projets ont été mis en œuvre. Les objectifs stratégiques du COSOP se présentent comme suit:
 - accès amélioré aux infrastructures productives de base (durables sur les plans social et technique) et gestion durable des ressources naturelles;
 - inclusion des ruraux pauvres dans des filières agricoles mieux structurées;

- autonomisation économique et sociale des femmes et des jeunes ruraux vulnérables.
11. Conçu pour répondre aux enjeux décrits ci-dessus, le COSOP s'appuie sur les enseignements tirés de précédents projets et programmes, ainsi que sur les recommandations formulées à l'issue de l'évaluation de la stratégie et du programme de pays (ESPP) de 2019. L'ESPP a permis de déterminer que le programme avait contribué à améliorer sensiblement les conditions de vie dans les zones rurales défavorisées et qu'il avait produit des résultats remarquables en matière de gestion de l'environnement et des ressources naturelles, certains risques liés à la durabilité subsistant par ailleurs. Si le programme a bel et bien permis aux populations rurales de participer plus étroitement à la gestion des avoirs communs, les groupements de développement agricole sont néanmoins encore fragiles. Bien que de nombreux partenariats pertinents et féconds aient été établis, le niveau de participation du secteur privé au programme et la reproduction à plus grande échelle des résultats et des innovations restent faibles. Relevant par ailleurs que les projets avaient eu un impact insuffisant sur l'autonomisation sociale et économique des femmes et des jeunes ruraux, les auteurs de l'ESPP ont recommandé d'améliorer le ciblage des populations les plus pauvres et les plus vulnérables du monde rural, notamment les femmes et les jeunes. A également été soulignée l'importance de renforcer les interventions innovantes destinées à favoriser la réduction de la pauvreté en milieu rural et de les reproduire à plus grande échelle, en coordination avec un large éventail d'interlocuteurs, de resserrer les partenariats stratégiques de manière à favoriser la participation à l'élaboration des politiques, et d'adapter l'ancrage institutionnel des projets, ainsi que la nature et les orientations des interventions futures dans le contexte de la décentralisation.

B. Déroulement de la visite

12. Dans le cadre du programme de visites de pays annuelles du FIDA, une délégation du Conseil d'administration composée de représentants de l'Allemagne, du Brésil, de la Chine, des États-Unis, de la France, de l'Indonésie et de la République-Unie de Tanzanie s'est rendue en République tunisienne du 3 au 8 novembre 2024, sous la houlette du porte-parole M. Yaya O. Olaniran, Représentant permanent de la République fédérale du Nigéria auprès des organismes des Nations Unies s'occupant d'alimentation et d'agriculture et ayant leur siège à Rome. Les membres du Conseil d'administration étaient notamment accompagnés par Donal Brown, Vice-Président adjoint responsable du Département des opérations de pays; Charles Tellier, Directeur et Chef de cabinet auprès du Bureau de la Présidence et de la Vice-Présidence; Dina Saleh, Directrice régionale de la Division Proche-Orient, Afrique du Nord et Europe (NEN); Philippe Rémy, directeur de pays (NEN); Nicola Maranzano, assistant de la Directrice régionale de NEN; Mohamed Adam, analyste en communication à la Division de la communication; Indran A. Naidoo, Directeur du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA; Claudia ten Have, Secrétaire du FIDA et Directrice du Bureau de la Secrétaire (SEC); et Flavia Antonelli, assistante chargée des services de conférence et d'interprétation (SEC).
13. Les principaux objectifs de la mission étaient les suivants:
- i) se rendre sur les lieux où des activités sont cofinancées par le FIDA et le Gouvernement tunisien afin de mieux faire connaître au Conseil d'administration les activités menées sur le terrain et de permettre à ses membres de rencontrer des bénéficiaires, des responsables publics et d'autres partenaires;
 - ii) promouvoir le dialogue avec les responsables des administrations centrales et locales concernant le rôle du FIDA en Tunisie, entre autres points;

- iii) obtenir un éclairage sur les investissements du FIDA – dans des domaines tels que le secteur semencier, la condition des femmes dans l’agriculture, l’élevage, la mécanisation, la distribution de bons d’intrants agricoles, le financement agricole et les activités de vulgarisation au service du développement rural – qui pourraient se révéler utiles à d’autres pays.

C. Aperçu général de la visite sur le terrain

14. La délégation s’est entretenue avec le Gouvernement tunisien et le Coordonnateur résident des Nations Unies, les organismes des Nations Unies ainsi que des représentants des partenaires de développement à Tunis. Elle s’est également rendue sur les sites visés par deux projets appuyés par le FIDA dans plusieurs régions du pays (on trouvera à l’appendice des informations complémentaires sur les projets):
- le Projet de développement agropastoral et des filières associées dans le Gouvernorat de Médenine (PRODEFIL);
 - le Projet d’insertion économique, sociale et solidaire (IESS), mis en œuvre dans le Gouvernorat de Kairouan.
15. En complément des exposés présentés par les équipes de projet à Médenine et Kairouan et des entretiens menés avec les autorités compétentes dans les gouvernorats, des visites sur le terrain se sont tenues dans les zones couvertes par chaque projet. La délégation a pu s’imprégner des activités exécutées dans le cadre du PRODEFIL (36,85 millions d’USD, 2014-2023) (région de Médenine), dont l’objectif est d’améliorer les conditions de vie des populations rurales vulnérables et d’élargir les perspectives d’emploi en renforçant la résilience des systèmes de production agropastoraux et des filières connexes (ovins, caprins, camélidés, laine, cuir et lait). Les membres de la délégation se sont rendus sur les sites de plusieurs activités, notamment un marché d’exposition où de jeunes entrepreneurs et entreprises en démarrage présentaient leurs produits et services, une coopérative de pasteurs et un centre vétérinaire, ainsi qu’à l’emplacement d’infrastructures de base (routes d’accès aux zones rurales, adduction) et des terres pastorales qu’elles desservent.
16. Dans la zone couverte par le projet IESS (51,3 millions d’USD, 2021-2027) (Gouvernorat de Kairouan), la délégation s’est notamment rendue dans un jardin d’enfants qui a été mis en place pour alléger la charge de travail des femmes et leur permettre de se lancer dans les activités rémunératrices appuyées par le projet (qui concernaient, entre autres, une boutique de proximité, un petit salon de coiffure, une épicerie ambulante, ainsi que la construction d’un système de récupération des eaux de pluie et d’une citerne alimentant un jardin potager, dans le cadre d’une intervention au niveau d’une famille visant à démontrer l’étendue des possibilités en matière d’amélioration du niveau nutritionnel). Elle a également participé à une activité fondée sur la méthode du Système de formation-action pour l’égalité femmes-hommes, qui vise à remédier aux injustices liées aux inégalités entre les femmes et les hommes et à l’injustice sociale dans les initiatives de développement économique, grâce à un processus inclusif et participatif entrepris au niveau des ménages.
17. Au programme de la visite à Tunis figuraient des réunions de haut niveau avec des responsables publics du Ministère de l’agriculture, des ressources hydrauliques et de la pêche maritime (MARF), du Ministère de l’économie et de la planification et d’autres ministères. La délégation a également rencontré le Coordonnateur résident des Nations Unies, ainsi que des représentants d’autres organismes des Nations Unies, d’organismes internationaux et de partenaires de développement.

D. Impact des programmes du FIDA et obstacles à leur efficacité

18. De manière générale, les observations formulées par les responsables publics témoignent d'un ferme soutien à l'égard du programme que le FIDA met en œuvre en Tunisie, le secteur agricole demeurant un pilier important de l'économie du pays. Le MARP, qui était présent aux côtés de la mission lors des visites sur le terrain, a souligné que l'ensemble des projets concordaient parfaitement avec les plans officiels en faveur du secteur. Par l'appui de longue date qu'il a apporté au pays, le FIDA a démontré son attachement sans faille à une coopération étroite avec les institutions tunisiennes, qui a permis de renforcer les capacités institutionnelles. L'étroite convergence de l'action menée dans les domaines de la lutte contre la pauvreté rurale et de l'amélioration des moyens d'existence des populations rurales a notamment été relevée, de même que pour ce qui est de la promotion des pratiques agricoles inclusives et durables, de l'amélioration des infrastructures et de l'accès aux marchés, et de l'appui apporté à la production de terroir et au secteur privé par l'intermédiaire des petites et moyennes entreprises (PME). Le MARP s'est également dit satisfait que le FIDA encourage la participation active des communautés locales à la prise de décisions et à la mobilisation de nouveaux partenaires. Lors de ses réunions avec la délégation, le MARP a indiqué que les priorités futures pour ce qui est de l'appui du FIDA porteraient, entre autres, sur l'accélération de la transition vers un plus grand respect de l'environnement et une plus grande inclusion dans l'agriculture, sur l'amélioration de l'inclusion financière des petits exploitants agricoles au sein des filières, sur l'appui à la prévention des effets des changements climatiques (comme les inondations et l'érosion des sols dans les zones vulnérables), et sur l'intensification de la transformation numérique des exploitations agricoles. L'appui du FIDA a également été sollicité dans le cadre de l'action en faveur de l'inclusion sociale et économique des catégories marginalisées de la population rurale (notamment les femmes et les jeunes ruraux) et de la promotion d'une agriculture résiliente et durable, à même de s'adapter aux changements climatiques.
19. Il a semblé à la délégation que le FIDA et les autres partenaires de développement avaient bien compris que le Gouvernement s'était donné pour priorité actuelle de consolider la paix sociale et la stabilité, et de mettre en œuvre des réformes orientées vers la croissance économique, dans un contexte marqué par des difficultés politiques, sociales et économiques et par une forte contraction de la marge de manœuvre budgétaire (inflation, endettement, etc.). Ces facteurs sont susceptibles d'influer sur la coordination avec les partenaires de développement, qui pourrait tendre vers la bilatéralité, revêtir un caractère plus ponctuel, et parfois représenter une charge plus lourde à gérer pour toutes les parties concernées – une situation qui pourrait conduire à l'épuisement des capacités du Gouvernement. Ce constat vaut également pour le secteur agricole, les partenaires de développement souhaitant obtenir des indications stratégiques au sujet des futures orientations générales et se montrant disposés à apporter leur soutien.
20. Étant donné que l'ESPP a été réalisée il y a déjà plusieurs années, et que les projets concernés par la visite se trouvent à différents stades d'exécution (le PRODEFIL a été achevé en 2023; le projet IESS court jusqu'en 2027), les thèmes de l'appropriation et de la durabilité sont sans cesse revenus dans les discussions menées par la délégation. Il est par ailleurs évident que l'onde de choc causée par le Printemps arabe, la pandémie de COVID-19 et la guerre en Ukraine n'a pas été pleinement absorbée et que les projets ont eu à subir des retards dans l'exécution, une augmentation des dépenses et une hausse des ressources nécessaires au renforcement des capacités (notamment pour ce qui est de la gestion financière et de la passation des marchés).
21. Les réunions qui se sont tenues avec les responsables publics et les interlocuteurs locaux ont clairement fait ressortir que les effets des changements climatiques sur les moyens d'existence des populations rurales et sur le secteur agricole sont d'ores

et déjà palpables. Dans le cadre du PRODEFIL, par exemple, les précipitations n'ont atteint un niveau suffisant qu'une seule année sur les cinq considérées, et les pluies intenses ont provoqué des dommages sur les cultures vulnérables dans les secteurs couverts par le projet, tandis qu'en parallèle, on enregistrait une hausse des températures moyennes. Les perspectives pour les années à venir sont plus sombres encore. Il importe donc que les projets du FIDA répondent aux impératifs de l'adaptation et de la résilience climatiques, et que des solutions créatives soient recherchées (par exemple, pour favoriser le stockage du carbone dans le cadre des activités pastorales). Les membres de la délégation ont pu constater qu'un travail remarquable avait déjà été accompli et ont également remarqué qu'il était nécessaire d'examiner les politiques nationales relatives à l'environnement, à la gestion des ressources naturelles et à l'adaptation climatique.

22. La version actualisée de l'ESPP ne sera pas disponible avant 2026 au plus tôt¹, mais il semblerait que les activités économiques appuyées dans le cadre des projets aient contribué à la hausse et à la diversification des revenus. Au total, 56% des bénéficiaires du PRODEFIL ont fait état d'une amélioration de leurs moyens d'existence. Il est possible que les progrès réalisés dans le domaine de l'égalité femmes-hommes aient pesé dans la balance, mais il a toutefois été sous-entendu que la productivité globale dans le secteur agricole restait faible. Le Gouvernement a également fait valoir que des approches diversifiées avaient été adoptées pour lutter contre la pauvreté au niveau des ménages, sur la base de leur situation (accès à la propriété foncière et niveau d'éducation, par exemple), et que les familles les plus pauvres (qui s'étaient inscrites) avaient bénéficié de subventions visant à financer les activités génératrices de revenus. Les activités s'inscrivant dans le cadre du projet IESS comprenaient des formations aux techniques agricoles (irrigation, transformation, par exemple) et en gestion économique (entrepreneuriat, création de revenus, financement, création d'entreprise, connaissances numériques), ainsi que des activités visant directement à améliorer les moyens d'existence au niveau des ménages, par exemple en permettant aux femmes de s'engager davantage dans ces activités et dans la vie économique (jardins d'enfants, approvisionnement en eau, irrigation, cours d'alphabétisation, utilisation des appareils numériques). Les domaines de la nutrition, de la santé et de l'hygiène ont également été abordés. Il importera, comme prévu dans le cadre de l'IESS, de recueillir des données concrètes attestant des résultats et de les apprécier systématiquement, et d'examiner la question de la durabilité.
23. Les résultats produits par les investissements axés sur les services et les infrastructures économiques et sociaux (centres de services agricoles et centres de santé vétérinaire, irrigation, gestion de l'eau, gestion des sols, énergies renouvelables, routes rurales, etc.), aussi modestes soient-ils, pourraient déjà permettre aux jeunes adultes d'entrevoir de nouvelles perspectives et les inciter à rester dans les zones rurales. Les membres de la délégation ont également souhaité savoir si le niveau des fonds opérationnels serait suffisant pour accompagner la hausse de l'utilisation des infrastructures, notamment après le transfert des activités. Mais alors que l'appui au développement des infrastructures est un levier considéré comme essentiel, il a été ici jugé insuffisant. Par ailleurs, il a été noté qu'il était nécessaire de consacrer suffisamment de temps et de ressources au développement et au renforcement des capacités et à la formation notamment, mais également de veiller à ce que des conseils professionnels adaptés soient fournis et que les différents partenaires travaillent en étroite coopération.
24. La délégation s'est dite impressionnée par la créativité et la mobilisation dont font preuve les jeunes adultes et les petits entrepreneurs locaux, en lesquelles elle voit une chance à saisir pour les zones rurales de la Tunisie. Elle a rencontré des diplômés du supérieur qui s'emploient à créer des activités en milieu rural en tirant parti des produits du terroir, de l'innovation et des outils de vente numériques, et

¹ La dernière ESPP en date a été réalisée en 2017 et la prochaine est prévue pour 2026.

auxquels il est nécessaire d'apporter conseils et appui (notamment sur les aspects liés à la commercialisation, à l'image de marque et à l'emballage des produits). La création et le maintien des filières locales, de même que le développement de l'économie locale et de l'entrepreneuriat, par la mise en relation des exploitants et des PME, restent également tributaires de l'accès aux services de financement et de conseil (encore trop limité à ce jour), ainsi que des services de formation et de l'attribution de bourses. L'amélioration de l'écosystème de développement des entreprises – en ce qui concerne, notamment, l'accès au financement, les mécanismes de réclamation et de règlement des différends, les réseaux de laboratoires contrôlant la qualité des produits – a été jugée essentielle, étant donné que la coordination des divers acteurs reposait systématiquement sur la collaboration entre le MARP et d'autres ministères.

25. La délégation a également pu observer directement que les populations locales sont mieux organisées et participent plus activement à la gestion des infrastructures. Le renforcement des capacités a été considéré comme nécessaire à la diffusion des innovations et à la reproduction à plus grande échelle – notamment en cas de volonté de développement à l'export, lequel suppose l'obtention de certifications ainsi que l'accès à des informations et à un appui spécifiques. Le PRODEFIL en est un exemple particulièrement représentatif: pour aboutir à une meilleure gestion des pratiques agropastorales (comme l'établissement d'un consensus pour définir les routes à bétail, ou le recours à un processus participatif dans le cadre de l'élaboration des plans de gestion des ressources), il a fallu que les exploitants et les acteurs concernés soient mieux organisés, mais également que les dispositions juridiques soient précisées (section E du Code pastoral) et que des institutions dotées des capacités requises pour en assurer l'application effective soient instaurées. Si la délégation a eu connaissance de progrès notables, le niveau d'appui requis pour consolider et pérenniser les intermédiaires et les coopératives qui présentent encore une fragilité n'en demeure pas moins élevé.
26. La délégation a pu constater combien il est essentiel de cibler spécifiquement les femmes et les jeunes adultes, dans la mesure où la contribution de ces groupes est susceptible de stimuler le développement local. Elle a appris que 40% des personnes âgées de 25 à 49 ans étaient sans emploi, de même qu'un diplômé du supérieur sur trois. Au regard de l'expérience probante obtenue par le PRODEFIL en matière de soutien aux jeunes adultes, la délégation a estimé que les diplômés sans emploi pourraient faire l'objet d'un ciblage spécifique. Ce point a également été soulevé par le Gouverneur de Kairouan, lequel a souligné qu'il était nécessaire que les femmes et les jeunes prennent une part plus active dans les activités rurales et dans l'économie. Il a également noté l'importance d'apporter un appui aux familles vulnérables, en exploitant pour cela les données relatives à la situation en matière de pauvreté, dont la plupart étaient disponibles dans les zones couvertes par le projet. Étant donné que les femmes ne représentent que 15% de la main-d'œuvre permanente, et que, dans de nombreux villages, elles doivent assumer un surcroît de travail (les hommes ayant émigré vers le littoral ou vers d'autres zones plus éloignées), il est indispensable d'accentuer les efforts entrepris pour promouvoir leur autonomisation. La délégation a relevé que certaines interventions du projet IESS s'étaient avérées utiles à cet égard.
27. Certains membres de la délégation ont également souligné qu'il était possible de tirer parti de la coopération Sud-Sud et triangulaire pour diffuser les résultats des expériences menées dans les zones arides et semi-arides de pays comme le Brésil dans les domaines du pastoralisme, de l'agriculture, de la gestion des ressources naturelles, et faire connaître les difficultés spécifiques qui en sont ressorties.

E. Capacités du FIDA en matière de participation à l'élaboration des politiques

28. La délégation a pris acte de la recommandation de l'ESPP de 2017 selon laquelle il convenait de renforcer les partenariats stratégiques pour la contribution à l'élaboration des politiques, et ce de manière continue. La visite a été l'occasion de mener des discussions avec le Gouvernement tunisien au niveau national, au niveau des gouvernorats et au niveau local, ainsi qu'avec les partenaires de développement et le Coordonnateur résident des Nations Unies. Il est apparu clairement que l'on pouvait mettre davantage l'accent sur la concertation sur les politiques, moyen dont la délégation a invité à se saisir pour que le FIDA et d'autres partenaires de développement puissent porter la cause du développement rural aux différents niveaux de l'État tunisien.
29. La visite de terrain a clairement fait ressortir que les enseignements et les données probantes obtenus à partir des projets étaient suffisants pour appuyer une participation active à l'élaboration des politiques. La question de l'emploi, par exemple, demeure un problème majeur pour le Gouvernement, et les enseignements tirés des projets appuyés par le FIDA à cet égard pourraient être diffusés plus largement par l'intermédiaire de la concertation sur les politiques. La législation applicable aux entreprises agricoles pourrait éventuellement être affinée pour instaurer de meilleures conditions d'accès au crédit pour les PME qui souhaiteraient en bénéficier dans les années à venir. La délégation a salué les mesures prises par le FIDA, en partenariat avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, le Programme alimentaire mondial et l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, et dans le cadre des concertations sur les politiques menées avec le Gouvernement et les partenaires de développement, pour favoriser l'autonomisation économique des femmes en milieu rural et lever les obstacles auxquels elles se heurtent depuis longtemps (par exemple, pour ce qui est des droits fonciers ou du fait que les programmes sociaux s'adressent encore principalement au chef de famille, c'est-à-dire l'homme). Le Gouvernement a attiré l'attention sur le Fonds pour la protection des femmes dans le milieu rural. Il a été recommandé que le FIDA se penche également sur l'expérience acquise par le Ministère de la famille, de la femme, de l'enfance et des personnes âgées et d'autres partenaires de développement dans la promotion d'une approche plus intégrée, ainsi que sur les modifications qu'il est prévu d'apporter aux dispositions du Code de l'impôt sur le revenu qui concernent les femmes. Un domaine important de la concertation sur les politiques a également émergé autour de la question du pastoralisme et du Code pastoral, pour lequel les textes juridiques sont en attente d'approbation, de promulgation et d'harmonisation depuis 2016. L'approbation et la promulgation sont essentielles à la survie des activités agropastorales. La délégation a également indiqué que les Directives volontaires sur les systèmes alimentaires et la nutrition établies par le Comité de la sécurité alimentaire mondiale pouvaient fournir des informations utiles à cet égard.
30. La délégation a pu se rendre personnellement compte de l'engagement et de l'appropriation dont le MARP a fait preuve à l'égard des projets une fois le financement du FIDA achevé. Alors qu'il aurait été probablement trop prématuré de tirer des conclusions au sujet du projet IESS, force est de constater que, dans le cas du PRODEFIL, les enjeux de durabilité et le maintien des services de conseil, ainsi que la maintenance des infrastructures et autres activités relevant du projet, sont pris en compte par l'administration locale, ce dont on peut se féliciter. S'agissant de la stratégie de retrait, la concertation sur les politiques devrait notamment couvrir la question de la charge pouvant être intégralement supportée par les associations de producteurs et celle du niveau de soutien que le Gouvernement devra continuer de fournir. Des associations comme le groupement de développement agricole dans les parcours de montagne sont parvenues à élargir

leur base de membres, et ce même une fois les projets achevés. Elles ont continué à faire montre d'une forte appropriation grâce à l'application d'une cotisation annuelle et d'une redevance pour la fourniture de l'eau, mais également à la poursuite des activités consacrées à l'alimentation animale, à la vaccination des animaux, à la sensibilisation, et aux activités génératrices de revenus (comme la boutique et la cafétéria). Toutefois, il semblait opportun que des services de soutien et de conseil soient apportés à un autre niveau (par exemple, dans le cadre des discussions autour de la rémunération des gardiens chargés de veiller au respect des restrictions en matière de pâture). Si le MARP a clairement manifesté sa volonté de poursuivre les activités dans les parcours, celle-ci n'a pas toujours donné lieu à une allocation de crédits, même pour de relativement petits montants; une fois promulgué, le Code pastoral devrait établir les fondements nécessaires à la gestion efficace des terres de parcours. Par ailleurs, la concertation sur les politiques relatives aux nouvelles sources de revenus potentielles, comme les activités de stockage du carbone pratiquées dans le cadre de la culture extensive, pourrait encore présenter un intérêt.

31. Enfin, il y aurait lieu de rechercher un forum ou de définir des modalités qui permettraient au MARP (et aux autres ministères concernés), au FIDA et aux autres partenaires de développement de se concerter sur les politiques à intervalles réguliers. Les contacts actuels, mis en place à l'initiative du FIDA et soutenus par celui-ci, se sont avérés trop aléatoires ou n'ont suscité au mieux de la part des autorités publiques qu'un intérêt distant.

F. Recommandations

32. La délégation était consciente que, compte tenu de la brièveté des visites dans les pays et les zones couvertes par les projets, il n'était pas possible d'évaluer avec précision les résultats de l'appui apporté par le FIDA. Si l'on ne devait retenir qu'un thème récurrent, il s'agirait des difficultés qui concernent la reproduction à plus grande échelle de l'appui et des approches ayant apporté des transformations, ainsi que celles liées au maintien de leur impact et de leur viabilité à long terme. Faisant fond sur les observations qui ont été partagées entre les membres et passées en revue avec l'équipe du FIDA et les responsables publics, la délégation souhaiterait transmettre les recommandations suivantes au Gouvernement tunisien et au FIDA:
- a) La délégation a remercié le Gouvernement et les parties prenantes du soutien constant apporté aux projets et aux programmes et de les avoir faits siens même après la fin de l'appui financier octroyé par le FIDA. Il s'agit d'un point essentiel à la durabilité. Elle recommande que les autorités publiques continuent de s'approprier les projets et de prendre l'initiative pendant et après la période couverte par l'appui du FIDA², y compris en ce qui concerne la prise en compte des questions liées au financement, aux services de conseil et aux réformes des politiques. La délégation a également préconisé aux différents ministères qui œuvrent, par exemple, en faveur de l'inclusion économique et sociale dans les zones rurales de nouer une collaboration plus étroite et plus systématique tout en continuant de favoriser la participation des parties prenantes et des acteurs locaux, tout comme le fait déjà le projet IESS entre le MARP et le Ministère des affaires sociales aux niveaux local et national.
 - b) Les mesures de politique générale qui mettent spécifiquement l'accent sur les besoins locaux des ruraux pauvres, notamment des femmes et des jeunes, sont par ailleurs un levier essentiel d'une transformation durable. Il convient à cet égard de maintenir les mesures de ciblage délibérées, qui plus est lorsque

² Il s'agit notamment de se pencher sur la stratégie de retrait dès les phases initiales, ceci afin que les parties prenantes et le MARP aient la possibilité d'anticiper les mesures nécessaires pour assurer la durabilité, et d'adapter la conception des projets en conséquence.

le taux de chômage chez des jeunes potentiellement très productifs demeure élevé.

- c) Le Gouvernement tunisien et le FIDA ont tous deux insisté sur l'importance de l'inclusion économique et sociale. La délégation en convient et demande en particulier que l'accent soit mis sur les femmes et les jeunes de sorte qu'ils puissent participer pleinement aux activités économiques, ce qui requiert que l'on améliore l'accès aux services de base, aux services financiers de proximité, à la formation, au renforcement des capacités, aux services de vulgarisation et aux infrastructures dans les zones rurales.
- d) Il convient d'aider davantage les petits exploitants et les pasteurs à s'organiser, sous la forme, par exemple, de coopératives, ce qui leur permettra de faire face aux difficultés économiques et d'accroître leur résilience.
- e) Les changements climatiques représentent d'ores et déjà un problème majeur pour les petits exploitants et les communautés rurales pauvres, et leurs effets se feront de plus en plus pressants dans les années à venir. Les politiques agricoles doivent aborder les risques et les mesures d'adaptation possibles, notamment par la promotion de la gestion durable des ressources naturelles. Le Gouvernement devrait poursuivre sur sa lancée et tirer davantage parti de l'immense savoir-faire dont jouit le FIDA dans ce domaine, et de la capacité du Fonds à mobiliser des ressources additionnelles destinées à l'action climatique.
- f) Les petites infrastructures comme les routes tertiaires, les routes de desserte et les stations de regroupement (où l'on procède, par exemple, à la vaccination des animaux) produisent un effet catalyseur propice à l'ouverture des zones rurales. Pour assurer leur durabilité, il est indispensable que le Gouvernement et les groupes d'utilisateurs travaillent de concert. Elles doivent par ailleurs demeurer un axe prioritaire de l'action que le FIDA mène en Tunisie.
- g) Les zones rurales et éloignées semblent encore pâtir des écarts qui existent dans les domaines des services financiers et de microfinancement pour ce qui est des prêts aux petits exploitants et aux propriétaires de petites entreprises rurales. Le développement du sous-secteur, qui sera notamment favorisé par la révision des dispositions du cadre juridique national (loi régissant les activités des établissements de finance et de microfinance) et l'apport d'un soutien visant spécifiquement à mobiliser le secteur financier et bancaire dans l'optique de créer des perspectives d'emploi, pourrait devenir un sujet prioritaire.
- h) La délégation encourage le Gouvernement à s'attaquer aux principaux obstacles stratégiques, dont la levée pourrait donner lieu à de nombreuses retombées bénéfiques pour le développement rural inclusif; il peut s'agir, par exemple, de l'approbation, de l'institutionnalisation et de la promulgation du Code pastoral aux niveaux local et national.
- i) Le Gouvernement a souligné, à juste titre, qu'il était nécessaire de faire l'inventaire des résultats et de les évaluer, pour ensuite recenser les enseignements tirés. Le FIDA, par l'intermédiaire du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA, abordera ce point dans le cadre de la réalisation d'une ESPP et de l'examen du COSOP, dont les conclusions serviront de base à l'élaboration du nouveau COSOP, prévue pour 2026.
- j) Les connaissances et les enseignements existants tirés auprès des communautés rurales et des partenaires externes tels que le FIDA devraient être mis à profit par l'intermédiaire de consultations et de réunions de coordination organisées à intervalles réguliers sous la direction du

Gouvernement (MARP), avec les partenaires de développement pour ce qui est du niveau national, et avec le FIDA, les autres partenaires de développement, et les parties prenantes et les acteurs locaux pour le niveau des gouvernorats.

- k) En outre, la délégation suggère de soupeser les possibilités en matière de coopération Sud-Sud et triangulaire, en se fondant sur les difficultés similaires qui ont été rencontrées dans des pays pratiquant l'agriculture dans des zones arides et semi-arides.

G. Conclusions

33. La délégation a beaucoup appris au sujet des difficultés et des possibilités de développement rural qui existent en Tunisie, dont l'atout dans ce domaine est une population relativement jeune et instruite, en quête d'emploi et de débouchés économiques. Elle a également pu mieux comprendre certaines difficultés spécifiques avec lesquelles le pays doit composer dans la gestion de la pauvreté, des inégalités sociales et économiques, du chômage des jeunes, de l'émigration, et des problèmes liés à l'instabilité et à la gouvernance, et mieux cerner les questions qui concernent la lutte contre les effets, de plus en plus marqués, des changements climatiques, comme les pénuries d'eau, les épisodes de sécheresse et l'érosion des sols. Les équipes des projets couverts par la visite et les collaborateurs avec lesquels la délégation s'est entretenue n'épargnent aucun effort pour relever certains de ces défis. Ils accordent une grande attention à l'inclusion sociale et économique, notamment à celle des populations les plus pauvres qui vivent dans les zones rurales. La délégation se félicite de la collaboration renforcée qui a été établie entre le Gouvernement tunisien et le FIDA, laquelle prend ancrage sur une convergence de vues au sujet de la transformation durable de l'agriculture et de l'inclusion économique et sociale dans le monde rural, ainsi que sur le développement des associations locales, des groupements d'agriculteurs et du secteur privé local, qui aide par ailleurs le Gouvernement à réserver ses ressources, limitées, à certains domaines. Elle a salué la volonté affichée de lever les obstacles politiques (comme l'approbation, toujours en attente, du Code pastoral), ainsi que l'initiative prise par le MARP visant à intégrer certains enseignements tirés de la collaboration poursuivie dans le cadre des programmes appuyés par le FIDA aux débats sur le nouveau plan quinquennal (en cours de préparation) et aux travaux concernant les nouvelles orientations stratégiques relatives à divers sous-secteurs et à l'adaptation climatique. La délégation accueille également avec intérêt la proposition de la direction du FIDA, qui suggère que les expériences menées dans d'autres pays soient partagées avec la Tunisie (par l'intermédiaire de la coopération Sud-Sud et triangulaire, par exemple).

H. Remerciements

34. Les membres du Conseil d'administration qui ont pris part à la visite souhaitent exprimer leur profonde gratitude au Gouvernement tunisien, et tout particulièrement au Ministère de l'agriculture, des ressources hydrauliques et de la pêche, au Ministère de l'économie et de la planification, ainsi qu'aux gouvernorats de Médenine et de Kairouan, qu'ils remercient pour leur hospitalité et pour les informations qu'ils ont partagées dans le cadre de la visite. Les échanges qui ont été poursuivis avec les parties prenantes sur le terrain, notamment les communautés locales, les coopératives, les groupements et les populations, ont été très appréciés des membres de la délégation, qui se sont dits impressionnés de l'engagement dont elles font preuve.
35. La délégation tient également à adresser sa sincère reconnaissance à l'ensemble des membres du personnel du FIDA qui ont participé à l'intense travail qu'a exigé la préparation des visites, et qui a concouru à leur réussite.

36. La délégation souhaite remercier le Coordonnateur résident des Nations Unies, le personnel des Nations Unies, ainsi que les partenaires de développement établis à Tunis d'avoir partagé leurs points de vue au sujet de leur collaboration avec le FIDA et de l'action menée dans le secteur.

PROJECT VISIT



©IFAD/Chris McMorrow

Tunisia

Agropastoral Value Chains Project in the Governorate of Médenine (PRODEFIL)

PRODEFIL was launched in June 2015 with the overall objective of improving living conditions for vulnerable rural people and create new opportunities for employment by strengthening the resilience of agropastoral production systems and the related value chains.

The project directly targeted small livestock breeders with fewer than 50 head of small ruminants or five head of camelids, and smallholders farming less than 20 ha of rainfed rangeland and other land.

The project's total budget of US\$36.85 million was cofinanced by IFAD, the European Union, the Tunisian government and local project participants.

The project aimed at enabling public and private actors to manage and sustainably develop local territories and agropastoral value chains, particularly those involving camelids and small ruminants, within three delegations in the Governorate of Médenine. It aimed to enhance the resilience of these communities by improving their access to resources, knowledge, and markets. Training programs were implemented to equip farmers with modern agricultural techniques and sustainable practices that could boost productivity while conserving natural resources. Additionally, infrastructure such as water management systems and roads were upgraded to facilitate better connectivity and resource distribution.

The project also emphasized the importance of women's participation in agriculture, providing them with opportunities to engage in decision-making processes. By fostering inclusive growth, the project not only improved livelihoods but also strengthened social cohesion within the communities.

As a result, many smallholders reported increased yields and income levels, leading to improved living standards. The focus on building local capacity ensured that the benefits of the project would endure long after its completion, paving the way for continued development and prosperity in the region.

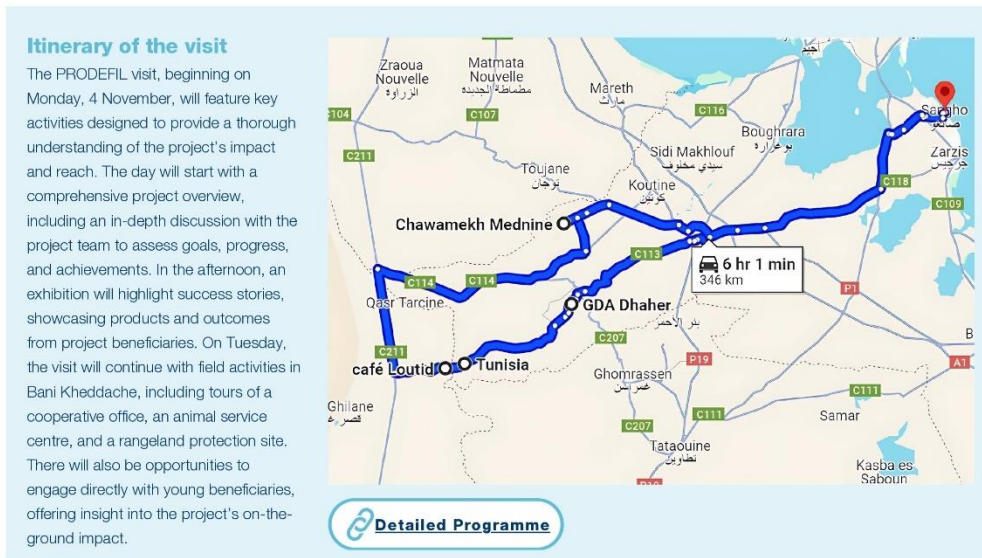
The project benefited 20,225 rural households at its completion in June 2023.

KEY FACTS

- COUNTRY**
Tunisia
- IMPLEMENTATION PERIOD**
2014 - 2023
- IMPLEMENTING AGENCY**
Ministry of Agriculture, Water Resources, and Environment
- TOTAL COST OF THE PROJECT**
US\$ 36.85 million
- IFAD FUNDING**
US\$ 19.5 million
- CO-FINANCIERS**
European Union: US\$ 2.9 million
National Government: US\$ 10.15 million

PROJECT VIDEOS

-  [Tunisia: Helping shepherds to adapt to climate change](#)
- [Tunisia: Encouraging young women in business](#)
- [Tunisia First ever female camel farmer](#)





Tunisia

Economic, Social and Solidarity Project (IESS)

The Economic, Social and Solidarity Project (IESS) is a transformative initiative aimed at enhancing the livelihoods and resilience of rural communities in Kairouan Governorate in Tunisia. Launched in December 2019, this ambitious project is set to run until 2027, with a total budget of US\$51.27 million. The project is co-financed by IFAD, the Adaptation Fund, the Tunisian government, and local project participants.

Since its inception, the IESS project has made notable strides in reaching out to marginalized communities, providing them with essential resources and support to improve their agricultural productivity and overall quality of life. The project is expected to benefit approximately 50,000 rural people by its conclusion in 2027.

The IESS project emphasizes a graduation approach aimed at enabling rural producers, particularly in the Kairouan region, to transition sustainably out of poverty. By promoting sustainable agricultural practices, improving market access, and fostering social solidarity, the project helps participants not only meet their immediate needs but also build long-term resilience and self-sufficiency. This approach is designed to ensure that beneficiaries "graduate" from poverty, aligning with the Sustainable Development Goals (SDGs) 1 (No Poverty) and 2 (Zero Hunger).

KEY FACTS

COUNTRY
Tunisia

IMPLEMENTATION PERIOD
2021 - 2027

IMPLEMENTING AGENCY
Ministry of Agriculture, Water Resources, and Environment

TOTAL COST OF THE PROJECT
US\$ 51.27 million

IFAD FUNDING
US\$ 23.8 million

CO-FINANCIERS
Adaptation Fund: US\$ 9.21 million
Beneficiaries in-kind: US\$ 1.79 million
National Government: US\$ 15.88 million

PROJECT VIDEOS

 Tunisia: [A new hairdresser in town](#)

